

Paris, le 8 avril 2020

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET
EXTRAORDINAIRE DU 5 MAI 2020
MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

L'Assemblée Générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire des actionnaires de Lagardère SCA (la « Société ») se tiendra le **mardi 5 mai 2020 à 10 heures**.

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (« BALO ») du mercredi 4 mars 2020. L'avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions (i) modifiés sur décision de la Gérance et (ii) complétés de quinze projets de résolutions déposés par des actionnaires de la Société, sera publié au BALO et aux Petites Affiches du vendredi 10 avril 2020.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale prévus à l'article R. 225-83 du Code de commerce peuvent être consultés en ligne sur le site Internet de la Société, www.lagardere.com, sous la rubrique « Assemblée Générale des Actionnaires 2020 » (accessible directement depuis la page d'accueil) où ils sont regroupés dans :

- la **Brochure de Convocation** (rapports de la Gérance incluant notamment l'exposé sommaire de l'activité et de ses résultats et la présentation et le texte des projets résolutions soumises à l'assemblée par la Gérance, rapport du Conseil de Surveillance, renseignements sur les candidats au Conseil de Surveillance, rapports des Commissaires aux Comptes et de l'organisme tiers indépendant, etc...) ;
- l'**Additif à la Brochure de Convocation** résultant notamment du dépôt par des actionnaires de quinze projets de résolutions portant sur la révocation et le remplacement de huit membres du Conseil de Surveillance (incluant l'ordre du jour de l'Assemblée, le texte d'un projet de résolution modifié par la Gérance, le texte et l'exposé des motifs des quinze projets de résolutions déposés par des actionnaires, les renseignements sur les candidats proposés au Conseil de Surveillance par des actionnaires et les avis du Conseil de Surveillance et de la Gérance sur ces projets de résolutions.) ;
- le **Document d'enregistrement universel – Exercice 2019** (activité de la Société et de ses filiales, comptes annuels et comptes consolidés, commentaires sur les comptes, procédures de contrôle interne et de gestion des risques, déclaration de performance extra-financière, rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, honoraires des commissaires aux comptes, etc...).

Ces mêmes documents peuvent également, dans les conditions prévues aux articles R.225-88 et R.225-89 du Code de Commerce, être consultés par les actionnaires au siège administratif de la Société, 42, rue Washington, Immeuble Monceau à Paris 8^{ème} (75) ou faire l'objet d'un envoi sans frais sur simple demande parvenue au plus tard le jeudi 30 avril 2020 à l'adresse suivante :

CTS Assemblées Générales
Les Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère
93761 Pantin Cedex France

Les actions de la Société étant exclusivement nominatives, la Brochure de Convocation, l'Additif et le formulaire unique de vote et de procuration, seront adressés à tous les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs de la Société.

Compte tenu des mesures de confinement et d'interdiction des rassemblements instaurées par le Gouvernement pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Coronavirus (covid-19), l'Assemblée Générale se tiendra exceptionnellement à huis-clos, c'est-à-dire sans la présence des actionnaires et autres personnes ayant habituellement le droit d'y assister, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020.

Les actionnaires pourront toutefois suivre à distance le déroulé de l'Assemblée Générale qui, comme chaque année, sera retransmise en intégralité, en direct et en différé, en français et en anglais, sur le site Internet de la Société www.lagardere.com.

Le descriptif complet des modalités qui permettront aux actionnaires de participer à l'Assemblée Générale en dépit de ces mesures exceptionnelles requises afin de respecter les contraintes réglementaires et de préserver la santé de chacun est exposé en détail dans l'Additif à la Brochure de Convocation et sera repris dans l'avis de convocation à paraître le vendredi 10 avril.

LAGARDERE SCA

Société en commandite par actions au capital de 799.913.044,60 €

Divisé en 131.133.286 actions de 6,10 € de nominal

Siège social : 4, rue de Presbourg à Paris 16^{ème} (75) - France

Téléphone : +33 (0)1 40 69 16 00

320 366 446 R.C.S. Paris

Adresse internet : <http://www.lagardere.com>